



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/84
6 novembre 2024

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quinzième réunion
Montréal, 4-8 décembre 2024
Point 9(f) de l'ordre du jour provisoire¹

COUTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR 2025

I. Introduction

1. Le présent document analyse les demandes de financement des coûts de base et les besoins en matière de coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2025, et évalue dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs pour 2025 peuvent couvrir les coûts prévus pour cette même année. L'évaluation traite séparément chacune des trois agences d'exécution. Le document comprend également une recommandation.

2. Ce document s'appuie sur les informations fournies par les trois agences d'exécution sur les coûts de base et les coûts administratifs réels pour 2023, les coûts estimés pour 2024 et le budget proposé pour 2025². Au cours de l'examen des informations présentées, le Secrétariat a eu de longs entretiens avec chacune des trois agences d'exécution, permettant de traiter l'ensemble des problèmes. Le Secrétariat se félicite de la collaboration apportée par les trois agences d'exécution lors de ce processus.

3. Un résumé des différents régimes de coûts administratifs du Fonds multilatéral est fourni à l'annexe I du présent document. Pour faciliter l'examen par le Comité exécutif, les données du budget de base et les autres coûts administratifs se rapportant à chaque agence d'exécution sont présentés dans le document principal pour les trois dernières années (2021-2023), tandis que les données historiques à compter de 2015 figurent à l'annexe II du présent document.

Décision prise lors de la 93^e réunion

4. À la 93^e réunion, lors de l'examen du régime des frais administratifs du Fonds multilatéral, le Comité exécutif a approuvé l'augmentation du financement des coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, de 200 000 \$US chacun pour chaque année de la période triennale de 2024 à 2026, afin de renforcer leur capacité à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/1

² Les agences ont utilisé le format révisé de déclaration des coûts administratifs contenu dans l'annexe XVIII au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/51, conformément à la décision 79/41(e).

l'article 5, étant entendu que la hausse ne s'appliquera qu'à la période triennale de 2024 à 2026 (décision 93/95(b)).

5. Ce financement supplémentaire n'est pas soumis au taux d'augmentation annuel de 0,7 pour cent du financement de base convenu dans la décision 67/15. Par conséquent, le cas échéant, les budgets de base de 2025 ont été calculés en appliquant le pourcentage d'augmentation demandé au budget de 2024, en retirant le financement supplémentaire approuvé pour 2024 de 200 000 \$US, puis en ajoutant au montant résultant le financement supplémentaire de 200 000 \$US pour 2025.

II. PNUD

6. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2024 pour le PNUD pour un montant de 2 142 835 \$US (décision 93/92(b)(i)). Le tableau 1 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par le PNUD pour les années 2021 à 2025.

Tableau 1. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2021 à 2025 pour le PNUD (US \$)

Poste de dépenses	2021	2022	2023	2024		2025
	Réelles	Réelles	Réelles	Budget	Estimé**	Proposé**
Personnel de base et employés contractuels	2 431 357	2 380 166	2 243 059	2 525 119	2 310 351	2 472 075
Déplacements (personnel et consultants)	-112	68 900	168 020	180 000	180 000	180 000
Bureaux (loyer et coûts courants)	131 294	131 380	56 183	131 380	131 380	131 380
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	11 132	6 857	766	15 000	15 000	15 000
Services contractuels (entreprises)	0	2 430	0	30 000	30 000	30 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	222 590	222 303	162 833	250 000	250 000	250 000
Financement supplémentaire conformément à la décision 93/95(b)				200 000		
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-683 114	-684 097	-488 027	-973 664	-558 896	-705 516
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	0	0	0	0	0	
A. Total partiel des coûts de base*	2 113 147	2 127 939	2 142 834	2 357 835	2 357 835	2 372 940
Remboursement des coûts des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	833 284	830 343	621 273	742 500	742 500	742 500
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	222 590	222 303	162 833	250 000	250 000	250 000
Ajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	683 114	684 097	488 027	973 664	558 896	705 516
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)						
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	1 738 988	1 736 743	1 272 133	1 966 164	1 551 396	1 698 016
Grand total (A + B)	3 852 135	3 864 682	3 414 967	4 323 999	3 909 231	4 070 956

* Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 2 098 458 \$US en 2021, 2 113 147 \$US en 2022, 2 127 939 \$US en 2023 et 2 142 835 \$US en 2024. C'est pourquoi une ligne de réajustements et des réajustements

négatifs ont été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un réajustement positif correspondant est également fourni au titre des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs fasse ressortir le montant dépassé par l'agence.

** Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US conformément à la décision 93/95(b).

II.1 Coûts de base

7. Le montant de 2 157 835 \$US demandé par le PNUD pour son budget de base de 2025 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2024, selon la méthode de calcul décrite au paragraphe 5. Le PNUD prévoit que ses coûts de base dépasseront ce montant de 705 516 \$US (indiqués en tant que « Réajustements » au tableau 1). Le PNUD dépasse généralement son budget de coûts de base³ et compense ces dépassements par les coûts d'appui qu'il perçoit dans le cadre des projets du Fonds multilatéral.

8. Le budget de base proposé par le PNUD pour 2025 se décompose de la façon suivante :

- (a) La rémunération du personnel (80,3 pour cent du budget). En 2024, les frais de personnel estimatifs représentaient 79,2 pour cent du budget global (allant de 70,5 à 87 pour cent depuis 2011) ;
- (b) Le remboursement des services centraux (8,1 pour cent du budget). Le montant budgété (250 000 \$US) est supérieur aux coûts réels en 2023 (162 833 \$US) et au même niveau que les coûts estimés pour 2024 ;
- (c) Les déplacements (5,8 pour cent du budget). Le budget proposé (180 000 \$US) est identique aux coûts estimés pour 2024. Le budget estimé pour 2024 et le budget proposé pour 2025 devraient couvrir les coûts correspondants à l'augmentation prévue des missions de surveillance et de coordination pour aider les pays visés à l'article 5 à mettre en œuvre les plans de gestion de l'élimination des HCFC, les plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali sur les HFC et les activités liées à l'efficacité énergétique ;
- (d) Le loyer des bureaux (4,3 pour cent du budget). Le montant budgété (131 380 \$US) est supérieur aux coûts réels en 2023 (56 183 \$US) et au même niveau que les coûts estimés pour 2024 ;
- (e) Les coûts des services contractuels (1,0 pour cent du budget). Ces coûts sont budgétés aux mêmes niveaux que les coûts estimés pour 2024 ; et
- (f) Fournitures d'équipement (0,5 pour cent du budget). Le budget proposé (15 000 \$US) est identique aux coûts estimés pour 2024 et supérieur aux coûts réels de 2023 (766 \$US).

II.2 Total des coûts administratifs

9. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront 4 070 956 \$US en 2025, montant légèrement supérieur aux coûts estimatifs de 3 909 231 \$US pour 2024.

10. Le niveau de financement pour le remboursement des coûts des bureaux de pays et des activités nationales devrait être identique aux coûts estimatifs de 2024 (742 500 \$US). Ce montant est supérieur aux coûts réels de 2023 (621 273 \$US). Ce niveau de financement est également inférieur à la fourchette des coûts pour la période 2011 à 2018 (allant de 1 472 814 \$US à 2 442 896 \$US).

³ Au cours des dix dernières années, à quatre reprises, le niveau des coûts de base a connu un dépassement supérieur à 800 00 \$US : 849 676 \$US en 2013, 929 036 \$US en 2017, 1 053 880 \$US en 2018 et 904 918 \$US en 2019. En 2024, le PNUD connaîtra un dépassement de 558 896 \$US (environ 23,7 pour cent supérieur au montant budgété).

11. Les ressources qui devraient être mises à la disposition du PNUD par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus destinés aux coûts administratifs non utilisés précédemment. Les frais d'appui d'agence sont mis à la disposition du PNUD seulement une fois le décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 2 illustre cette évaluation pour les années 2021 à 2024.

Tableau 2. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs du PNUD (\$US)

Description	2021	2022	2023	2024*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	3 856 069	3 113 117	4 839 432	5 125 431
Total des coûts administratifs	3 852 135	3 864 682	3 414 967	3 909 231
Solde par année	3 934	(751 565)	1 424 465	1 216 200
Solde courant	(1 552 592)	(2 304 157)	(879 692)	336 508

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 94^e réunion et la valeur des coûts d'appui d'agence et des coûts de base dans les projets proposés à la 95^e réunion.

12. Sur la base des évaluations du tableau 2, le PNUD pourrait présenter à la fin de 2024 un solde cumulé négatif de 336 508 \$US. En 2025, le PNUD devra générer des coûts d'appui d'agence et des coûts de base d'un montant d'au moins 3 734 448 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus d'un montant de 4 070 956 \$US.

III. ONUDI

13. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2024 pour l'ONUDI à hauteur de 2 264 760 \$US (décision 93/92 (b)(ii)). Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI pour les années 2021 à 2025⁴. Les chiffres indiqués comme étant « réels » sont basés sur le modèle préparé par l'ONUDI afin d'évaluer les coûts d'appui du Bureau du Protocole de Montréal en vertu de la décision 56/41⁵.

Tableau 3. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2021 à 2025 pour l'ONUDI (\$US)

Poste de dépenses	2021	2022	2023	2024		2025
	Réelles	Réelles	Réelles	Budget	Estimé*	Proposé*
Personnel de base et employés contractuels	947 075	1 113 459	1 341 886	1 722 600	1 447 900	1 842 100
Déplacements (personnel et consultants)	0	103 169	160 021	369 400	366 900	386 200
Bureaux (loyer et coûts courants)	52 649	50 835	66 330	99 900	92 200	116 700
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	26 170	22 531	35 764	53 500	31 800	61 600
Services contractuels (entreprises)	0	99	2 212	17 700	5 100	17 700
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	325 920	363 380	477 770	607 000	510 900	719 900
Financement supplémentaire conformément à la décision 93/95(b)				200 000		
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	670 186	382 680	-33 576	-805 340	-190 040	-864 987
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-670 186	-382 680	0	0	0	0

⁴ L'ONUDI n'a jamais eu un système de comptabilité approprié détaillant les coûts qui pourrait faciliter les rapports basés sur les données réelles avec une piste de vérification. L'ONUDI a indiqué qu'une harmonisation a été mise en place en 2017 pour mettre en évidence le total des coûts administratifs, y compris ceux qui selon la méthodologie actuelle de l'ONUDI ont pu être définis comme d'éventuels coûts administratifs relatifs aux projets.

⁵ L'ONUDI a été invitée à présenter l'hypothèse concernant son modèle de coûts administratifs et à fournir dans ses futures demandes de financement des coûts de base des renseignements sur les coûts administratifs qui permettraient de faire une distinction entre les activités liées au projet et les coûts administratifs. Ultérieurement, par la décision 59/28(c), le Comité exécutif a pris note de la méthodologie utilisée pour identifier les coûts relatifs aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51).

Poste de dépenses	2021	2022	2023	2024		2025
	Réelles	Réelles	Réelles	Budget	Estimé*	Proposé*
A. Total partiel des coûts de base	1 351 814	1 653 474	2 050 407	2 264 760	2 264 760	2 279 213
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	858 449	637 077	1 012 091	692 000	1 126 800	1 137 500
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	1 163 401	1 286 907	484 470	1 574 400	1 103 300	891 700
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	-670 186	-382 680	33 576	805 340	190 040	864 987
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)	0	0	0	0	0	0
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	1 351 664	1 541 304	1 530 137	3 071 740	2 420 140	2 894 187
Grand total (A + B)	2 703 478	3 194 778	3 580 544	5 136 500	4 684 900	5 173 400

*Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US conformément à la décision 93/95(b).

III.1 Coûts de base

14. Le montant de 2 279 213 US demandé par l'ONUDI pour son budget de base de 2025 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2024, selon la méthode de calcul décrite au paragraphe 5. L'ONUDI prévoit que ses coûts de base dépasseront ce montant de 864 987 \$US (indiqués dans la ligne « Réajustements » du tableau 3).

15. Le budget de base proposé par l'ONUDI pour 2025 se décompose de la façon suivante :

- (a) La rémunération du personnel (58,6 pour cent du budget, avec 9,20 membres du personnel). En 2024, les coûts estimés pour les frais de personnel représentaient 59 pour cent du budget global (allant de 59 à 70,1 pour cent depuis 2011). L'effectif des membres du personnel en place devrait passer de 6,92 en 2024 à 9,20 en 2025, les discussions concernant le personnel de remplacement étant déjà en cours ;
- (b) Les services centraux (22,9 pour cent du budget). Ces dépenses sont liées aux coûts des organes directeurs et de la direction générale du Secrétariat de l'ONUDI répartis en fonction du nombre de membres de personnel du Bureau du Protocole de Montréal. En 2023, les coûts réels des services centraux ont été supérieurs de 24 970 \$US aux coûts estimés de 452 800 \$US, en partie en raison d'une augmentation des dépenses de personnel, qui constituent une part importante des services centraux. Pour 2024, les services centraux du personnel de l'unité centrale (510 900 \$US) devraient être inférieurs de 96 100 \$US au montant budgétisé de 607 000 \$US, en raison des économies réalisées sur les dépenses administratives ;
- (c) Les déplacements (12,3 pour cent du budget). Le budget proposé (386 200 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (366 900 \$US) et supérieur à la fourchette de coûts engagés depuis 2011 (allant de 0 \$US à 284 000 \$US) ;
- (d) Le loyer des bureaux (3,7 pour cent du budget). Le montant budgété (116 700 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (92 200 \$US) et aux coûts réels de 2023 (66 330 \$US). Le coût des bureaux restera proportionnel au nombre d'employés affectés aux activités de base ;

- (e) Fournitures d'équipement (2 pour cent du budget). Le montant budgété (61 600 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (31 800 \$US) et aux coûts réels de 2023 (35 764 \$US) ;
- (f) Les services contractuels (0,6 pour cent du budget). Le montant budgété (17 700 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (5 100 \$US) et aux coûts réels de 2023 (2 212 \$US).

III.2 Total des coûts administratifs

16. Le total net des coûts administratifs proposés pour 2025 se chiffre à 5 173 400 \$US, montant supérieur aux coûts estimés de 2024 de 4 684 900 \$US, mais se situe toutefois dans la fourchette des montants observée de 2011 à 2024 (allant de 2 703 478 \$US à 6 821 000 \$US).

17. Le remboursement des coûts des bureaux de pays et de l'exécution nationale, budgété à 1 137 500 \$US pour 2025, est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (1 126 800 \$US) et aux coûts réels pour 2023 (1 012 091 \$US). Cependant, ce montant est inférieur aux années précédentes (allant de 1 145 400 \$US à 3 602 000 \$US entre 2011 et 2016). L'augmentation est due aux coûts plus élevés des bureaux extérieurs et à une augmentation du ratio des dépenses de coopération technique liées au Protocole de Montréal dans les dépenses globales de coopération technique de l'ONUDI.

18. Les coûts des agences d'exécution pour 2025 (891 700 \$US) sont inférieurs de 211 600 \$US aux coûts estimatifs de 2024 (1 103 300 \$US) et supérieurs de 407 230 \$US aux coûts réels de 2023 (484 470 \$US). Ces coûts d'agence d'exécution ont varié au cours de la période 2011-2024 de 733 600 \$US à 3 302 800 \$US. L'ONUDI a expliqué que les coûts réels de l'agence d'exécution pour 2023 étaient inférieurs de 249 130 \$US aux estimations en raison d'une réduction du nombre d'employés travaillant sur des activités non essentielles et d'une diminution du ratio des bons de commande liés au Protocole de Montréal par rapport au nombre total de bons de commande. Pour faire face à ces problèmes de personnel, les États membres de l'ONUDI ont approuvé la flexibilité horizontale dans l'utilisation des ressources du budget de fonctionnement de l'organisation. Cela a permis à la direction de l'ONUDI d'allouer des ressources de fonctionnement supplémentaires et, par conséquent, le recrutement est en cours à partir de 2024. Ces mesures devraient permettre de stabiliser les effectifs et les coûts associés pour les activités autres que les activités de base.

19. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de l'ONUDI par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus de coûts administratifs précédemment non utilisés. Les frais d'appui d'agence sont mis à la disposition de l'ONUDI seulement après le décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 4 illustre cette évaluation pour les années 2021 à 2024.

Tableau 4. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour L'ONUDI (\$US)

Description	2021	2022	2023	2024*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	3 279 613	3 486 116	4 492 154	4 146 207
Total des coûts administratifs, coûts de projet non inclus	2 703 478	3 194 778	3 580 544	4 684 900
Solde par année	576 135	291 338	911 610	(538 693)
Solde courant	(5 717 851)	(5 426 513)	(4 514 903)	(5 053 596)

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 94^e réunion et les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 95^e réunion.

20. Sur la base des évaluations du tableau 4, l'ONUDI pourrait présenter à la fin de 2024 un solde cumulé négatif de 5 053 596 \$US. En 2025, l'ONUDI devra générer des coûts d'appui d'agence et des coûts de base correspondant à un montant d'au moins 10 226 996 \$US pour couvrir le total des coûts

administratifs prévus à hauteur de 5 173 400 \$US. L'ONUDI a indiqué que, comme par le passé, elle continuera à gérer ses opérations en fonction de la réalisation de ses activités de projet et du financement de base reçu.

IV. Banque mondiale

21. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2024 pour la Banque mondiale pour la somme de 1 947 145 \$US (décision 93/92(b)(iii)).⁶ Le tableau 5 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale pour les années 2021 à 2025.

Tableau 5. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2021 à 2025 pour la Banque mondiale (\$US)

Poste de dépenses	2021	2022	2023	2024		2025
	Réelles	Réelles	Réelles	Budget	Estimé*	Proposé*
Personnel de base et employés contractuels	1 224 772	1 162 554	1 229 965	1 271 755	1 375 336	1 413 580
Déplacements (personnel et consultants)	0	91 921	164 756	175 000	214 845	211 848
Bureaux (loyer et coûts courants)	0	0	0	0	0	0
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	1 436	-77	196	0	626	0
Services contractuels (entreprises)	1 000	7 136	57 626	59 647	43 642	61 128
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	247 637	193 342	212 024	240 743	279 386	260 589
Financement supplémentaire conformément à la décision 93/95(b)				200 000		
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	260 155	280 124	70 433	0	33 310	0
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-260 155	-280 124	-70 433	0	-33 310	0
A. Total partiel des coûts de base	1 474 845	1 454 876	1 664 567	1 947 145	1 913 835	1 947 145
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	748 694	1 165 041	1 062 864	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	0	0	0	0	0	0
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)						
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	748 694	1 165 041	1 062 864	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Grand total (A + B)	2 223 809	2 619 917	2 727 431	3 047 145	3 013 835	3 047 145

* Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'article 5, conformément à la décision 93/95(b).

IV.1 Coûts de base

22. La demande de la Banque mondiale de 1 947 145 \$US pour son budget de base de 2025 est identique au montant de son budget de base de 2024. Contrairement au PNUD et à l'ONUDI, la Banque

⁶ Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'article 5, conformément à la décision 93/95(b).

mondiale n'est pas subventionnée par les revenus provenant des coûts d'appui d'agences ou par son fonds d'administration général.

23. Le budget de base de 2025 proposé par la Banque mondiale se décompose de la façon suivante :

- (a) La rémunération du personnel (72,6 pour cent du budget). Les coûts relatifs au personnel proposés pour 2025 (1 413 580 \$US) sont inférieurs aux coûts estimés pour 2024 (1 375 336 \$US). Les coûts relatifs au personnel réels pour 2023 (1 229 965 \$US) étaient inférieurs aux coûts estimés pour 2023 (1 292 000 \$US).
- (b) Le remboursement des services centraux (13,4 pour cent du budget). Les coûts réels pour 2023 (212 024 \$US) étaient inférieurs de 14,8 pour cent aux coûts estimés (249 000 \$US). Le budget pour 2025 (260 589 \$US) est inférieur aux coûts estimés de 2024 (279 386 \$US), mais supérieur aux coûts réels de 2023 (212 024 \$US) ;
- (c) Les déplacements (10,9 pour cent du budget). En 2025, les voyages ayant repris leur cours normal après la pandémie de COVID19, les frais de voyage ont augmenté et sont désormais supérieurs aux niveaux antérieurs à la pandémie en raison de l'augmentation des tarifs aériens. Malgré ces coûts plus élevés, le personnel a continué à rechercher des- possibilités d'économies chaque fois que cela était possible, notamment en planifiant des sessions virtuelles lorsque cela était possible et en combinant les voyages d'affaires. Le budget pour 2025 (211 848 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (214 845 \$US) et 28,6 pour cent plus élevé que les coûts réels de 2023 (164 756 \$US) ;
- (d) Les services contractuels (3,1 pour cent du budget). Les coûts réels pour 2023 (57 626 \$US) étaient inférieurs de 25,3 pour cent aux coûts estimés (46 000 \$US). Les coûts des services contractuels ont également continué à augmenter, se rapprochant des niveaux d'avant la pandémie. Le montant budgété (61 128 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2024 (43 642 \$US) et aux coûts réels de 2023 (57 626 \$US) ;
- (e) Aucun coût n'est inscrit au budget relatif aux bureaux et aux fournitures d'équipement, ces coûts étant principalement absorbés par le budget de la Banque mondiale (plutôt que par le budget de base du Protocole de Montréal), sauf pour 2021 et 2023 où des dépenses d'un montant respectif de 1 436 \$US et 196 \$US ont été engagées pour les fournitures d'équipement.

24. À la 95^e réunion, la Banque Mondiale restituera un montant de 70 433 \$US provenant des économies réalisées sur les coûts de base⁷. Le Comité exécutif pourrait envisager de se féliciter que la Banque Mondiale restitue les soldes inutilisés.

IV.2 Total des coûts administratifs

25. Le budget du remboursement des bureaux de pays proposé pour 2025 (1 100 000 \$US) est identique aux coûts estimés pour 2024, mais supérieur aux coûts réels de 2023 (1 062 864 \$US) destinés au soutien de la gestion et de la supervision des activités du Protocole de Montréal. Le total des coûts administratifs est estimé à 3 047 145 \$US en 2025, supérieur aux coûts estimés pour 2024 d'un montant de 3 013 835 \$US.

26. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de la Banque mondiale par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus destinés aux coûts administratifs non utilisés précédemment. Les frais d'appui

⁷ La restitution des économies réalisées a déjà été incluse dans le rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources (UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/4, annexe III).

d'agence ne sont mis à la disposition de la Banque mondiale qu'à la suite du décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 6 illustre cette évaluation pour les années 2021 à 2024.

Tableau 6. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour la Banque mondiale (\$US)

Description	2021	2022	2023	2024*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	2 128 476	3 068 235	3 053 751	3 352 620
Total des coûts administratifs, coûts de projet non inclus	2 223 809	2 619 917	2 727 431	3 013 835
Solde par année	-95 333	448 318	326 320	338 785
Solde courant	948 328	1 396 646	1 722 966	2 061 751

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 94^e réunion et les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 95^e réunion.

27. L'analyse présentée au tableau 6 révèle que la Banque mondiale pourrait présenter un solde cumulé s'élevant à 2 061 751 \$US, sur la base des demandes approuvées à la 94^e réunion et celles soumises à la 95^e réunion. La Banque mondiale devra générer en 2025 des coûts d'appui d'agence et des coûts de base s'élevant au moins à 985 384 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus pour 2025 à hauteur de 3 047 145 \$US.

V. Financement supplémentaire de base au titre de la décision 93/95(b)

28. En soumettant leurs demandes de budget de base pour 2025, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont fourni des informations sur la manière dont ils ont utilisé le financement supplémentaire de base alloué à chaque agence en vertu de la décision 93/95(b) en 2024.

29. Dans le cas du PNUD, les fonds ont été utilisés pour recruter du personnel supplémentaire afin de soutenir le développement et la mise en œuvre de projets dans les régions d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et pour recruter un expert en efficacité énergétique. Ce soutien supplémentaire devrait aider le PNUD et les pays aidés par le Fonds multilatéral à développer des projets liés à l'élimination progressive des HFC, à l'efficacité énergétique et à d'autres activités.

30. L'ONUDI utilise les fonds supplémentaires pour aider les pays à développer des projets pour accéder au financement dans le cadre des différentes fenêtres de financement établies par le Comité exécutif, en fournissant une expertise par le biais de consultants techniques dans de nouveaux domaines de travail (par exemple, l'efficacité énergétique) pour développer des projets en cours, ainsi qu'en renforçant les capacités dans l'équipe centrale de l'ONUDI sur les domaines de travail nouveaux et émergents dans le cadre du Protocole de Montréal. En général, tous les pays ont besoin d'un tel soutien ; en particulier, les pays à faible consommation et les pays d'Afrique et d'Asie ont besoin d'une assistance spécifique en fonction de leurs besoins particuliers.

31. La Banque mondiale a indiqué que les fonds supplémentaires ont été utilisés pour organiser des ateliers techniques et des réunions consultatives pour les pays, et pour renforcer les capacités du personnel de la Banque mondiale en matière de mise en œuvre de projets de réduction progressive des HFC, d'efficacité énergétique lors de la réduction progressive des HFC, et d'autres aspects liés à la gestion du cycle de vie des fluides frigorigènes.

32. Les activités prévues à l'aide des fonds supplémentaires devraient aider les pays à développer et à mettre en œuvre des projets liés à la réduction progressive des HFC, à l'efficacité énergétique et à d'autres activités. En outre, ces fonds contribueront à renforcer la capacité des agences d'exécution à soutenir ces projets.

VI. Recommandation

33. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) De prendre note :
 - (i) Du rapport sur les coûts de base pour l'année 2025 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/84 ;
 - (ii) De se féliciter que les coûts de fonctionnement de base de la Banque mondiale soient inférieurs aux niveaux budgétés, et que la Banque mondiale restituera les soldes non utilisés s'élevant respectivement à 70 433 \$US au Fonds Multilatéral lors de la 95^e réunion ;
- (b) D'examiner s'il doit ou non approuver les budgets de coûts de base de 2025 pour :
 - (i) Le PNUD pour la somme de 2 372 940 \$US ;
 - (ii) L'ONUDI pour la somme de 2 279 213 \$US ; et
 - (iii) La Banque mondiale pour la somme de 1 947 145 \$US.

Annexe I

RÉSUMÉ DES RÉGIMES DE FRAIS ADMINISTRATIFS DU FONDS MULTILATÉRAL

1. Depuis la création du Fonds multilatéral, le comité exécutif a suivi de près les coûts administratifs du Fonds, ce qui a donné lieu à cinq régimes distincts de coûts administratifs.
2. Le premier régime de coûts administratifs du Fonds multilatéral a été utilisé jusqu'en 1998. Le deuxième régime de coûts administratifs a été approuvé lors de la réunion du 26 novembre 1998, lorsque la répartition des coûts administratifs pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale est passée d'un taux forfaitaire de 13 pour cent appliqué à tous les projets à un barème progressif (décision 26/41).
3. Les coûts ont été modifiés une nouvelle fois en décembre 2002 pour passer à un barème plus bas comprenant une subvention de base de 1,5 million de dollars par agence (décision 38/68). Des augmentations annuelles ont eu lieu pour la plupart des agences depuis la 46^e réunion. La décision 41/94(d) a demandé au Secrétariat de procéder à un examen annuel du régime des frais administratifs. La décision 56/41 a prolongé l'application de la décision 38/68 et de son régime de frais administratifs pour la période triennale de 2009 à 2011.
4. Lors de la 67^e réunion, le Comité a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale pour la période triennale de 2012 à 2014, consistant en un financement annuel de base pour lequel une augmentation annuelle allant jusqu'à 0.7 pour cent pourrait être envisagée sous réserve d'une révision annuelle, et d'appliquer les frais d'agence suivants sur la base du financement par agence : des frais d'agence de 7 pour cent pour les projets dont le coût est supérieur à 250 000 \$US, ainsi que pour les projets de renforcement institutionnel et la préparation des projets ; des frais d'agence de 9 pour cent pour les projets dont le coût est égal ou inférieur à 250 000 \$US ; des frais d'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas pour les projets dans le secteur de la production (décision 67/15(b)).
5. Lors des 73^e et 79^e réunions, le régime de coûts administratifs existant pour les agences bilatérales et de mise en œuvre a été maintenu pour la période triennale de 2015 à 2017 (décision 73/62(b)) et la période triennale de 2018 à 2020 (décision 79/41(c)), respectivement. En outre, la décision 79/41(e) a demandé au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de présenter leurs rapports annuels sur le financement de base en utilisant le format de rapport révisé.
6. Lors de la 86^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2021, à titre exceptionnel en raison de la situation extraordinaire résultant de la pandémie de COVID-19, et sans créer de précédent (décision 86/92(b)).
7. Lors de la 88^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2022 et 2023 (décision 88/74(b)).
8. Lors de la 93^e réunion, le Comité exécutif a approuvé une augmentation du financement de base pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, de 200 000 \$US chacun, pour chaque année de la période triennale de 2024 à 2026, pour le renforcement de leur capacité à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'Article 5, étant entendu que l'augmentation ne s'appliquait qu'à la période triennale de 2024 à 2026. En outre, le régime des coûts administratifs du Fonds multilatéral de la période triennale de 2021 à 2023 a été maintenu pour la période triennale de 2024 à 2026, à l'exception des frais d'agence de la phase I des plans de mise en œuvre des HFC de Kigali pour les pays consommateurs de faible volume, qui seraient appliqués à partir de la 93^e réunion comme suit : à 13 pour cent pour les projets d'une valeur inférieure ou égale à 500 000 \$US ; à 13 pour cent sur la première tranche de

500 000 \$US et à 11 pour cent sur le solde pour les projets d'une valeur supérieure à 500 000 \$US (décision 93/95(b) et (c)).

Annexe II

CORE UNIT BUDGET DATA AND OTHER ADMINISTRATIVE COSTS FOR 2015 TO 2025 FOR UNDP, UNIDO AND THE WORLD BANK (US\$)

UNDP

Cost item	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Budget	Estimated	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,991,859	2,043,505	2,305,838	2,375,437	2,379,866	2,316,147	2,431,357	2,380,166	2,243,059	2,525,119	2,310,351	2,472,075
Travel (staff and consultant)	168,418	155,061	173,099	176,170	182,129	17,032	-112	68,900	168,020	180,000	180,000	180,000
Space (rent and common costs)	109,380	159,872	162,982	164,998	153,176	130,925	131,294	131,380	56,183	131,380	131,380	131,380
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	19,442	16,485	9,196	12,146	8,351	15,777	11,132	6,857	766	15,000	15,000	15,000
Contractual services (firms)	16,175	0	24,547	13,510	24,300	1,648	0	2,430	0	30,000	30,000	30,000
Reimbursement of central services for core unit staff	317,160	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	250,000	250,000	250,000
Additional funding per decision 93/95(b)										200,000		
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-595,905	-585,526	-929,036	-1,053,880	-904,918	-601,414	-683,114	-684,097	-488,027	-973,664	-558,896	-705,516
Return of funds (- = returned funds)	0	0	0	0	0	-32,878	0	0	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs*	2,026,529	2,040,715	2,055,000	2,069,385	2,083,871	2,098,458	2,113,147	2,127,939	2,142,834	2,357,835	2,357,835	2,372,940
B. Agency support costs/implementation										3,131,499		3,078,455
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,775,969	1,472,814	1,749,877	2,214,588	488,288	1,077,150	833,284	830,343	621,273	742,500	742,500	742,500
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	317,160	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	595,905	585,526	929,036	1,053,880	904,918	601,414	683,114	684,097	488,027	973,664	558,896	705,516
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	0	0	0	0	0							
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs		2,309,657	2,987,288	3,649,473	1,634,174	1,929,785	1,738,988	1,736,743	1,272,133	1,966,164	1,551,396	1,698,016
Total Administrative Support Costs	4,715,563											
Supervisory costs incurred by MPU	56,970											
Grand total (A + B)**	4,772,532	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	3,852,135	3,864,682	3,414,967	4,323,999	3,909,231	4,070,956
Net agency support costs plus core unit costs***	4,215,555	4,991,070	4,540,670	4,940,676	2,791,753	4,206,878	3,856,069	3,113,117	4,839,432		5,125,431	
Total administrative cost	4,772,532	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	3,852,135	3,864,682	3,414,967		3,909,231	
Balance per year	-556,977	640,699	-501,619	-778,182	-926,292	178,635	3,934	-751,565	1,424,465		1,216,200	
Running balance****	-169,767	470,932	-30,687	-808,868	-1,735,161	-1,556,526	-1,552,592	-2,304,157	-879,692		336,508	

* The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$2,026,529 in 2015, US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017, US \$2,069,385 in 2018, US \$2,083,871 in 2019, US \$2,098,458 in 2020, US \$2,113,147 in 2021, US \$2,127,939 in 2022, US \$2,142,834 in 2023 and US \$2,357,835 in 2024. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

** Reflects total annual amount provided by the Multilateral Fund. In the transition to the revised reporting format, the budget lines "total administrative support costs", and "supervisory costs incurred by Montreal Protocol Unit" are reflected in order to show trends in the period between 2013 and 2015. These lines will be removed over time.

*** For 2024, including agency support costs approved at the 94th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 95th meeting.

**** Excludes any balance from years prior to 2002.

UNIDO

Cost item	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Budget	Estimated	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,293,800	1,383,600	1,501,300	1,307,624	1,351,602	1,416,184	947,075	1,113,459	1,341,886	1,722,600	1,447,900	1,842,100
Travel (staff and consultant)	147,700	161,100	157,800	196,736	137,864	16,004	0	103,169	160,021	369,400	366,900	386,200
Space (rent and common costs)	75,400	76,200	76,600	80,548	84,323	84,131	52,649	50,835	66,330	99,900	92,200	116,700
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	52,600	30,900	48,000	33,842	63,164	33,721	26,170	22,531	35,764	53,500	31,800	61,600
Contractual services (firms)	17,500	1,000	4,900	580	6,356	2,455	0	99	2,212	17,700	5,100	17,700
Reimbursement of central services for core unit staff	447,300	432,900	471,600	442,123	464,626	496,559	325,920	363,380	477,770	607,000	510,900	719,900
Additional funding per decision 93/95(b)										200,000		
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-7,771	-44,985	-205,200	7,931	-24,066	49,404	670,186	382,680	-33,576	-805,340	-190,040	-864,987
Return of funds (- = returned funds)		0	0	-7,931	0	-49,404	-670,186	-382,680	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs*	2,026,529	2,040,715	2,055,000	2,061,454	2,083,870	2,049,054	1,351,814	1,653,474	2,050,407	2,264,760	2,264,760	2,279,213
B. Agency support costs/implementation											2,454,800	3,144,200
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,327,500	1,145,400	584,300	729,854	1,339,603	814,755	858,449	637,077	1,012,091	692,000	1,126,800	1,137,500
Executing agency support cost (internal), including overheads	2,289,600	1,600,400	1,703,200	1,354,611	1,386,593	1,352,699	1,163,401	1,286,907	484,470	1,574,400	1,103,300	891,700
Financial intermediaries, including overheads		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	7,771	44,985	205,200	0	24,066	0	-670,186	-382,680	33,576	805,340	190,040	864,987
Project costs (- = to be deducted and thus removed)		-187,800	-134,800	-136,283	-38,099	0	0	0	0	0	0	0
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs		2,602,985	2,357,900	1,948,182	2,712,163	2,167,455	1,351,664	1,541,304	1,530,137	3,071,740	2,420,140	2,894,187
Total administrative support costs	5,651,400											
Minus project-related costs	-977,800											
Grand total (A + B)**	4,673,600	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	2,703,478	3,194,778	3,580,544	5,336,500	4,684,900	5,173,400
Net support costs plus core unit costs***	4,527,712	4,530,130	3,388,549	4,354,557	3,394,612	2,438,117	3,279,613	3,486,116	4,492,154		4,146,207	
Total administrative cost excluding project-related costs	4,673,600	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	2,703,478	3,194,778	3,580,544		4,684,900	
Balance per year	-145,888	-113,570	-1,024,351	344,921	-1,401,421	-1,778,392	576,135	291,338	911,610		-538,693	
Running balance****	-2,321,173	-2,434,743	-3,459,094	-3,114,172	-4,515,593	-6,293,985	-5,717,851	-5,426,513	-4,514,903		-5,053,596	

* The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$2,026,529 in 2015, US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017, US \$2,083,870 in 2019, US \$2,050,407 in 2023 and US \$2,264,760 in 2024.

An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

** Reflects total annual amount provided by the Multilateral Fund. In the transition to the revised reporting format, the budget lines "total administrative support costs", and "minus project-related costs" are reflected in order to show trends in the period between 2013 and 2015. These lines will be removed over time.

*** For 2024, including agency support costs approved at the 94th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 95th meeting.

**** The Secretariat had estimated a running balance in 2007 since 2002 of US \$2,127,930, but UNIDO's balance of US \$1,828,243 is used instead of the Secretariat's calculation.

THE WORLD BANK

Cost item	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Budget	Estimated	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	827,111	1,089,481	1,086,340	1,226,215	1,250,888	1,055,231	1,224,772	1,162,554	1,229,965	1,271,755	1,375,336	1,413,580
Travel (staff and consultant)	205,498	216,356	178,550	180,873	151,281	13,481		91,921	164,756	175,000	214,845	211,848
Space (rent and common costs)	434	1,027	0									
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	19,618	33,178	262	1,637	0	0	1,436	-77	196	0	626	0
Contractual services (firms)	49,989	96,839	189,400	73,389	38,983	10,292	1,000	7,136	57,626	59,647	43,642	61,128
Reimbursement of central services for core unit staff	210,909	225,643	210,378	245,946	249,954	212,792	247,637	193,342	212,024	240,743	279,386	260,589
Additional funding per decision 93/95(b)										200,000		
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	0	62,476	60,070	6,940	43,894	443,204	260,155	280,124	70,433	0	33,310	0
Return of funds (- = returned funds)	-411,441	-62,476	-60,070	-6940	-43,894	-443,204	-260,155	-280,124	-70,433	0	-33,310	0
A. Sub-total core unit costs	902,118	1,662,524	1,664,930	1,728,060	1,691,106	1,291,796	1,474,845	1,454,876	1,664,567	1,947,145	1,913,835	1,947,145
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,210,733	1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	748,694	1,165,041	1,062,864	1,100,000	1,100,000	1,100,000
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Project costs (- = to be deducted and thus removed)												
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs		1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	748,964	1,165,041	1,062,864	1,100,000	1,100,000	1,100,000
Grand total (A + B)	2,112,851	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	2,223,809	2,619,917	2,727,431	3,047,145	3,013,835	3,047,145
Net agency support costs plus core unit costs*	5,458,181	2,549,351	1,882,250	3,251,509	1,472,339	1,619,536	2,128,476	3,068,235	3,053,751		3,352,620	
Total administrative cost	2,112,851	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	2,223,809	2,619,917	2,727,431		3,013,835	
Balance per year	3,345,330	-362,534	-1,274,494	-590,980	-1,477,205	-844,443	-95,333	448,318	326,320		338,785	
Running balance**	5,593,317	5,230,783	3,956,289	3,365,309	1,888,104	1,043,661	948,328	1,396,646	1,722,966		2,061,751	

* For 2024, including agency support costs approved at the 94th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 95th meeting.

** Excludes any balance from years prior to 2002.